

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
 Paix – Travail – Patrie  
 MINISTERE DE L'ELEVAGE, DES PECHES  
 ET DES INDUSTRIES ANIMALES  
 SECRETARIAT GENERAL  
 DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES  
 SOUS-DIRECTION DU BUDGET, DU MATERIEL  
 ET DE LA MAINTENANCE  
 SERVICES DES MARCHES PUBLICS

REPUBLIC OF CAMEROON  
 Peace – Work – Fatherland  
 MINISTRY OF LIVESTOCK, FISHERIES  
 AND ANIMAL INDUSTRIES  
 SECRETARIAT GENERAL  
 DEPARTMENT OF GENERAL AFFAIRS  
 SUB-DEPARTMENT OF BUDGET, EQUIPEMENT AND  
 MAINTENANCE  
 PUBLIC CONTRACTS SERVICES

DECISION N° 00043 /D/MINEPIA/SG/DAG/SDBMM/SMP/2025 du 21 MAI 2025 portant  
 attribution de l'Appel d'Offres National Ouvert, en procédure d'urgence n°00005/AONO/MINEPIA/CIPM/2025  
 du 02 avril 2025, pour l'acquisition d'une application informatique au service du courrier.

LE MINISTRE DE L'ELEVAGE, DES PECHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES,

Vu la Constitution ;  
 Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et autres enités publiques ;  
 Vu la loi n° 2024/013 du 23 décembre 2024 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2025 ;  
 Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;  
 Vu le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;  
 Vu le décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du gouvernement ;  
 Vu le décret n°2012/382 du 14 septembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries animales ;  
 Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des marchés Publics ;  
 Vu la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;  
 Vu la circulaire n°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du code des marchés publics ;  
 Vu la circulaire n°00013995/C/MINFI du 31 décembre 2024 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, et des autres Enités Publics, pour l'Exercice 2025.

Considérant l'Appel d'Offres National Ouvert, en procédure d'urgence n°00005/AONO/MINEPIA/CIPM/2025 du 02 avril 2025, pour l'acquisition d'une application informatique au service du courrier.

DECIDE :

Article 1er : L'entreprise ci-après a été retenue comme adjudicataire de l'appel d'offres susmentionné :

Entreprise	Montant TTC en FCFA	Lieu de livraison	Délai d'exécution
KIAMA S.A BP: 15709 Yaoundé Tel: 697 81 25 15	Trente-sept millions quatre cent vingt-quatre mille cinq cent quarante-cinq (37 424 545)	Sous-Directeur de l'Accueil, du Courrier et de Liaison du MINEPIA	Cent quatre-vingt (180) jours.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

Yaoundé, le 21 MAI 2025

Le Ministre de l'Elevage, des Pêches  
et des Industries Animales,

Ampliations :

- MINMAP
- ARMP
- CIPM/MINEPIA
- Archives/Chronos.

Docteur TAÏGA